

# 5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

---

---

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

#### **La Globale Compagnie Réassurances (nom utilisé au Québec par Global Reinsurance Company)**

Avis d'annulation du permis

*Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32*

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a annulé en date du 21 janvier 2016 le permis d'assureur de La Globale Compagnie Réassurances, nom utilisé au Québec par Global Reinsurance Company, en conformité avec la Loi sur les assurances, c. A-32.

Cette annulation est effectuée à la suite du retrait complet des activités d'assurance au Canada de cette société.

Le siège de l'assureur est situé au 1016 B Sutton Drive, Suite 204, Burlington (Ontario) L7L 6B8 Canada.

À compter du 21 janvier 2016, La Globale Compagnie Réassurances n'est plus autorisée à exercer, au Québec, ses activités d'assurance.

Fait le 21 janvier 2015

Autorité des marchés financiers

### 5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

### 5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.